

Intégrer un chien de protection dans son troupeau

Objectifs de la formation

Etre capable de décider de l'introduction d'un chien de protection dans son troupeau

Pré-requis

Pas de pré-requis

Déroulé

Cette formation s'adresse aux éleveurs/euses qui souhaiteraient introduire un chien de protection dans leur troupeau.

Le matin, apports théoriques sur la place du chien de protection.

Différences avec le chien de conduite.

Les différentes phases dans la protection.

Points fondamentaux à respecter.

L'après-midi, il est prévu d'aller dans plusieurs fermes ayant déjà mis en place un chien de protection afin d'observer les chiens dans leur environnement, et de comprendre les contraintes et les facilités de cette mise en place.

La journée se terminera par un bilan et une évaluation de la formation.

NB : le lieu de la formation n'est pas encore confirmé. Il vous sera précisé ultérieurement.

Infos complémentaires

Organisée par Adear 11

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 26/01/2015

Tarifs

Adhérent 0€

Non adhérent 15€

Si non éligible Vivéa, nous contacter.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Mariane Baldacci

adear11.formation@gmail.com

ADEAR Aude

maison paysanne

12 rue des Genêts

11000 Limoux

Tel. 04 68 31 09 05

Prévoir un repas tiré du sac.

Dates, lieux et intervenants

23 févr 2015

09:15 - 17:15 (7hrs)

Salle de la mairie

11270 Fanjeaux

Bruno Thirion

Formateur et éleveur

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Statut _____

Courriel _____ Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))